



A. BUT

A1. Les présentes conditions générales de vente (CGV) visent à définir les relations contractuelles entre Aacademia Sàrl et le contractant.

B. INSCRIPTION

B1. Les frais d'inscription sont réputés dus dès la souscription aux services d'Aacademia Sàrl. Ils ne sont perçus qu'une seule et unique fois par élève inscrit. Elle comprend les frais administratifs et ne peut faire l'objet d'un remboursement. Une inscription par élève suivant des séances de coaching et de soutien scolaire est nécessaire. L'inscription d'un troisième enfant d'une même famille est gratuite.

C. DURÉE CONTRACTUELLE

C1. Le début contractuel est régi par le contrat.

C2. Le contrat se prolonge tacitement de séance en séance.

C3. L'annulation du contrat doit être annoncée avec un préavis de 4 séances.

D. ANNULATION

D1. Pour des raisons d'organisation, et sauf cas exceptionnel, l'annulation d'une séance doit être annoncée au plus tard 48 heures à l'avance par e-mail, sms ou téléphone, dans le cas contraire la séance est réputée due.

D2. Les cas de maladie doivent être annoncés dans la semaine qui suit le premier jour de maladie. En cas de doute, Aacademia Sàrl se réserve le droit d'exiger un certificat médical. Sans présentation de ce dernier, les heures des séances prévues seront réputées dues.

D3. Si l'élève manque deux fois de suite sans excuse valable ou sans avoir annulé préalablement la séance selon les conditions générales, sa place ne lui est plus réservée. Aacademia Sàrl attendra d'être contactée afin de trouver une plage horaire qui conviendra davantage, dans la limite des disponibilités.

E. TARIFS ET MODALITÉS DE PAIEMENT

E1. Aacademia Sàrl se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Les prix indiqués sur les plaquettes publicitaires ne sont pas contractuels. Les tarifs indiqués sont des prix TTC en francs suisses.

E2. La facturation des séances se fait de manière mensuelle, sous forme d'un décompte, sur la base des heures réalisées.

E3. Les décomptes sont payables à 15 jours nets. Passé ce délai, Aacademia Sàrl facturera un montant CHF 15.— pour le 1^{er} rappel ; de CHF 30.— le 2^{ème} rappel et ; de CHF 45.— la sommation de paiement. Les frais de poursuite seront facturés en sus.

E4. A chaque début de contrat, nous facturons un premier acompte comprenant les frais d'inscription ainsi qu'un forfait de 4 heures. Cet acompte ne peut faire l'objet d'un remboursement, comme mentionné sous B1.

G. EXCLUSION

G1. Aacademia Sàrl se réserve le droit d'exclure à tout moment de manière temporaire ou définitive un élève qui ne respecte pas les règles de bienséance.

G2. L'exclusion se fera d'office si le paiement des séances n'est pas honoré.

H. PROTECTION DES DONNÉES

H. Le contractant dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données nominatives le concernant, exerçable par e-mail à info@aaacademia.ch. Aacademia Sàrl s'engage à ne pas communiquer ces informations à des tiers.

J. FOR JURIDIQUE

J1. Toutes les relations juridiques avec Aacademia Sàrl sont soumises au droit suisse. Le for juridique est le siège social d'Aacademia Sàrl à Lausanne.

J2. Pour toutes questions, veuillez vous adresser à Aacademia Sàrl par e-mail à info@aaacademia.ch.